



Publication au Bulletin officiel

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'éditer dans le prochain No. du Bulletin officiel, l'avis suivant

COMMUNE DE BAGNES

SOMMATION

La police communale de Bagnes somme le propriétaire de la BMW grise, immatriculée W789MJB, n° de châssis wbabr32050jk95133 qui a été entreposé sur la place de la fourrière, au Châble, de l'évacuer pour le 16.08.2016 au plus tard.

Passé ce délai, le propriétaire sera censé avoir abandonné le véhicule, conformément à l'article 729 du Code Civil Suisse, et à l'article 2 de l'arrêté cantonal du 15 septembre 1976 concernant l'élimination des véhicules hors d'usage.

Bagnes, le 15.07.2016

L'Administration communale

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Service communal de police